

BARREAU DE TOULOUSE

Séance solennelle d'ouverture de la Conférence du Stage

17 Janvier 1975



DISCOURS
de M. le Bâtonnier **VIALA**



ÉLOGE
du Bâtonnier René **PELLEFIGUE**

par M^e Yves **SAEZ**
Médaille d'or, Prix Ebelot



DISSERTATION
par M^e Guy **TERRACOL**
Médaille d'argent, Prix Laumont-Peyronnet

Imprimerie spéciale de la GAZETTE DES TRIBUNAUX DU MIDI
28, allées Jean-Jaurès
TOULOUSE

ÉLOGE DU BATONNIER RENÉ PELLEFIGUE

par Maître Yves SAEZ

Monsieur le Bâtonnier,
Mesdames, Messieurs,

Je devrais vous dire...

Je devrais vous dire, selon ce qui est bien, combien l'honneur et le plaisir qui nous sont faits prennent allure d'exercice redoutable.

Je devrais vous dire que la tresse offerte me semble hérissée d'épines, que le calice tendu peut être chargé de ciguë.

Je devrais vous dire que votre écoute a des abîmes plus dangereux que la vague capricieuse pour le jeune orateur, s'il a pour sujet le Bâtonnier René Pellefigue.

Deux grandes difficultés en effet président mon entreprise : René Pellefigue n'était pas collectionneur, et vous l'avez trop connu.

La première difficulté me convient, ne conservant rien, l'avocat qu'il était a su m'éviter de courtiser l'archive.

De la seconde, je veux me défaire : « je hais un convive qui a trop bonne mémoire » disaient les Grecs ; « je hais un auditoire qui a trop bonne mémoire » ajoutait Erasme. Il terminait il est vrai « L'éloge de la folie ». Mon propos est plus strict.

Le Bâtonnier René Pellefigue, artiste, musicien, musicologue, m'autorise une telle liberté, et l'éloge est un chant.

Ce n'est donc point la grâce de vos souvenirs que je désire me réserver. Ma meilleure garantie est votre disposition à l'oubli, votre faculté d'accorder toute fantaisie à une voix reconnaissante que vous avez gratifiée.

Messenger, parlez au cœur !



Le premier cœur à s'émouvoir est celui de sa mère, il naît le 1^{er} août 1891 à Lavour.

Il puise dans les legs de son père, procureur de la République, et de sa mère, originaire de Labastide-de-Lévis, l'instinct du juriste, l'esprit solide de l'homme. Sa racine féconde a des attaches de terre.

Ses parents disparus trop tôt, il est élevé par sa grand-mère à Lavaur. La proximité des « Perroquets », habitants de villages voisins, est sans doute à l'origine d'un accent particulier qu'il n'a cessé de chérir, affirmant son appartenance régionale.

L'enfant révèle déjà un goût prononcé pour le théâtre, les arts. L'esprit curieux s'éveille, s'élançe, l'homme l'affermira.

Les temps, le milieu n'exaltent une trop forte attirance pour les cothurnes. Il doit opter, et s'inscrit à la Faculté de Droit de Toulouse.

Pellefigue espérait tant le Théâtre de la vie qu'elle le lui offrit. Il prête son serment d'avocat l'année 1912, il a 21 ans : « Ici j'enlace pour toujours ».

Ce siècle fournit encore l'occasion d'une fortune rare, pour René Pellefigue autant que pour la vie culturelle de notre ville : Paul Pélissier, élève de Charles Bordes et directeur d'orchestre, se fixe à Toulouse, y croise Madame Marsan dont la voix égalait aux plus prestigieuses, c'est 1911, fondation de la société Charles-Bordes. Exemple unique d'une réussite éclatante, dans l'hôtel particulier de la famille Marsan une salle sera aménagée pour accueillir six cents personnes.

Toulouse connaît des heures fastueuses, la Charles-Bordes, assemblée de talents divers et véritables, va donner quelque deux cents concerts et soirées lyriques, d'une élégance complète, d'une perfection habile, d'une fidélité parfaite.

Les œuvres les plus variées, les plus difficiles sont jouées, chantées. La musique anime la ville, trouve en ses anniversaires l'occasion de concerts remarquables : le 23 juin 1927, la Grande Messe en si mineur de Jean-Sébastien Bach enrichit de son ampleur le VII^e centenaire de l'Université.

La Charles-Bordes sait, dans le même temps, regarder avec entrain les jeunes groupes musicaux et leurs compositeurs hardis, signe certain de l'assurance du goût, de sa justesse. Toulouse devient le lieu de créations musicales sans précédent : le mardi 27 mars 1923, est joué pour la première fois le « Roi David », d'Arthur Honneger, dirigé par le compositeur. L'œuvre ne sera livrée à Paris qu'un an plus tard. Bach, Beethoven, Chabrier, Déodat de Séverac, César Franck, tant d'autres... En 1939, la finesse et la nuance du « Platé » de Rameau mettent un terme à ces soirées de premier ordre. Les tonnerres d'un pupitre de basses digne d'un quelconque ensemble russe se sont tus pour jamais.

Comment voulez-vous que René Pellefigue restât étranger à tant de grâces ?

Je tiens d'un confrère qu'il fut musicien, d'une consœur qu'il fut galant, de tous qu'il fut avocat.

Musicien il le fut !

Et chanteur aussi. Grand amateur d'exploit vocal, passionné de belles voix, de musicalité bien entendu, il comprenait fort le chant... qui le lui rendait bien. Baryton, il s'exprime volontairement sans lustre, avec un respect total des textes et de la musique, une immense délicatesse d'exécution. L'interprétation des « Sept paroles du Christ », du « Christ des béatitudes », porte ces qualités à leur plénitude.

Notre « Christ en exercice » affectionnait l'Horizon Chimérique, excellait dans la mélodie, et fut jusqu'au bout fidèle à la société Charles-Bordes.

Chose rare, l'Artiste était aussi un Maître. Un confrère avide de « duos », lors de repas annuels des Jeunes Avocats, m'a indiqué avec quelle sollicitude René Pellefigue prodiguait ses connaissances à quiconque s'intéressait à la chose musicale. Son horreur déclarée pour la musique vulgaire, incertaine, fit qu'il transmet parfaitement à ses élèves les travers à éviter, la qualité à exiger toujours.

La qualité, en effet, fut le souci du Chantre, celui de toute sa vie.

C'est de mérite qu'il traite encore lorsque le journal « Sud-Ouest » lui confie une critique musicale et théâtrale. Musicologue confirmé, son courrier est aisé, attrayant, ses critiques ont la saveur du propos où l'esprit est empreint.

Lecteur infatigable autant qu'exigeant, que dirais-tu ?

Aujourd'hui un journal bien connu imprime un feuilleton dessiné érotique, il l'appelle « Ulysse » et affirme que son scénariste est Homère !

*
**

Je vous ai dévoilé ses goûts, est-il besoin de vous présenter l'homme ?

René Pellefigue avait la conduite de celui que la nature a richement pourvu, il paraît bien baroque celui qui satisfait à ses élans profonds autant que variés.

Cet artiste était un campagnard de cœur.

Musicologue érudit, la simplicité de ses propos charmait.

Il fut aussi pendant quarante-trois ans, avec une vitalité toujours égale, le président du Cercle Duployen, distribuant les diplômes au sein de l'Alliance française de sténographie et dactylographie.

Professeur attentif, il savait être le plus joyeux des convives.

Amateur de bonne table, lui qui loua tout le temps d'une plaidoirie, une auberge de Rabastens alors qu'il avait à en défendre le cuisinier, il se passait volontiers de dîner pour apprécier, après la consultation, un concert donné au théâtre du Capitole ou surveiller l'exécution d'un opéra. Aucune mesure n'échappait à sa connaissance universelle du lyrique.

Il craignait le voyage et ne connut point la capitale. Il est vrai qu'une bohémienne lui avait prédit un sort funeste s'il s'y rendait un jour. L'homme avait ses originalités.

Enfin, ajoutons, et chacun verra la valeur du sacrifice, qu'il renonçait quelques fois à parfaire un jeu de conclusions pour se contraindre à une audition musicale, ou accepter une invitation séduisante. L'homme avait ses élégances.

* * *

L'avocat usera de ces qualités encore discernées par la robe, le Palais est un révélateur pareil à la haie du coureur, la vérité s'y fait immanquablement.

Travail, patience, loyauté, déférence, désintéressement, « ces titres étaient depuis sa prestation de serment, ceux auxquels le Bâtonnier Pellefigue pouvait légitimement prétendre, et que tous ceux qui l'avaient abordé lui reconnaissaient aussitôt » (1).

Dès son serment, en effet, René Pellefigue trouvera auprès du Bâtonnier Deyres, aux exigences extravagantes, un climat propice à épanouir ses dons, à flatter son originalité. Dans la calèche qui mène son « patron » aux portes du Palais, le jeune stagiaire apprend vite l'élégance de la pensée, l'harmonie de la phrase, la force de l'instantané.

1914, la terre est avide de sang. Il accomplit le devoir dicté par le dévouement de son âme.

Rendu à la vie du Palais, René Pellefigue retrouve vite les dispositions qui l'avaient distingué.

Sa modestie, son humilité, n'égalaient que son éloquence vraie, qui entraînait après elle le mot, l'humour et l'image naturellement, sans chercher jamais la fleur de rhétorique.

Avocat accompli, il devint le conseil du « Soleil », de nombreuses autres compagnies d'assurances et d'administrations. Son réel désintéressement le fit souvent intervenir pour le seul plaisir de la cause à défendre, le seul soin de la personne à aider.

(1) Discours de M. le Bâtonnier Charrier, 8 janvier 1973.

Mil neuf cent quarante-cinq.

Sept années viennent de s'écouler. Les officiers SS avaient fini de jouer à saute-mouton sous les voûtes de la prison de Toulouse, dirait André Malraux.

Sept années au cours desquelles « des armées, des nations se sont affrontées pour atteindre au plus effroyable amoncellement de destructions, de barbarie et d'horreur que tous les siècles assemblés de l'Histoire n'ont pu parvenir à égaler... » (1) déplorait René Pellefigue.

Les prisons et les camps regorgeaient alors. René Pellefigue manifesta, avec un courage sans faille, son indépendance devant des juridictions d'exception où le rôle de l'avocat n'était pas sans danger.

Le train de Toulouse à Noé le menait chaque semaine dans cette localité où un camp était dressé. Il apportait réconfort et soutien à des personnes angoissées, qui savaient quel sort leur réservait souvent le tribunal qui allait les juger.

Il affirma bien vite devant la diversité des causes à défendre son attachement aux valeurs premières : « le respect de la personne humaine, de sa vie d'abord, de sa liberté, de sa dignité, de son foyer, de sa famille et de sa race constituent les vérités fondamentales, sans lesquelles toutes les créations constitutionnelles, sous quelque apparence ou sous quelque tendance que ce soit, resteront stériles mensonges » (1).

René Pellefigue est porté au bâtonnat. Le 2 décembre 1945, par son discours de rentrée de la Conférence, la tradition retrouve la fête du Stage, après une séparation de sept ans. Sa tâche est pourtant délicate, il doit procéder à l'appel de nos morts.

Les grands débordements ont des convalescences pénibles et le Palais, au lendemain de la guerre, ne peut échapper aux intrusions politiques.

L'Ordre doit lutter contre les intrigues. Il fallait au Bâtonnier Pellefigue tout son sang-froid pour calmer les appétits, toute sa prudence pour faire taire les jalousies, toute sa loyauté pour écarter les vengeances.

Son équilibre et son dévouement firent la détente et la paix des esprits si nécessaire au respect des libertés.

Le Bâtonnier Pellefigue est maître de son art : la saveur de ses démonstrations à la barre, l'originalité de son langage donnaient à ses plaidoiries un caractère inimitable.

Qui ne se souvient ?

La toge et l'hermine blanche accourent.

(1) Discours de M. le Bâtonnier Pellefigue, 2 décembre 1945.

La deuxième Chambre du Tribunal reçoit tout à l'heure un avocat prestigieux. L'affaire est importante. Maurice Garçon au plein de son talent s'oppose à René Pellefigue, il plaide.

Maintenant il doit répondre, maintenant il est debout.

Bourdonnements rutilants au creux de sa pensée, les mots s'entrechoquent : « Vous êtes de l'Académie Française, je ne suis pas même des Jeux Floraux... ».

L'accent roule, le miel et l'esprit se déversent sur l'adversaire étonné : « A Paris peut-être 2 et 2 ne font pas 4... ».

Dans un instant la gravité de la cause disparaît, il triomphe.

Tout semblait intemporel chez cet homme qui, Doyen de notre Ordre, gardait une fraîcheur physique et intellectuelle sans pareille.

Mais le mal impitoyable vient l'atteindre un soir sur sa propriété de Lavaur.

Sa foi pour soutien, il mène une lutte de deux ans.

Comme il est indigne des grandes âmes de répandre le trouble qu'elles ressentent, le Bâtonnier Pellefigue supporte avec courage, sans espoir et sans crainte, ce qui prend figure d'un châtiment biblique.

Il meurt le 12 septembre 1971.

Pendant cinquante-huit ans de vie professionnelle il sut proclamer « le respect des lois, les secours aux opprimés, les interventions désintéressées, l'indépendance de la pensée, la fermeté du caractère, la culture de l'esprit sont et demeurent la force et la raison d'être de notre profession » (1).

*
**

Vous ai-je dit le Bâtonnier Pellefigue au téléphone mural, voix de baryton, accent rocailleux, esprit magnifique ?

Comme un thrène lointain monte le murmure de celui chargé de l'éloge.

« Rien de nous ne survit à notre silence, avait-il déclaré, on secouera peut-être sur nos mémoires les dernières poussières du souvenir... » (1).

Mais il ne meurt pas celui qui a un fils, il ne meurt pas celui qui, par-delà les générations, dans une occasion comme celle-ci, peut servir de modèle.

(1) Discours de M. le Bâtonnier Pellefigue (2 décembre 1945).

Il ne meurt pas Pellefigue qui, par la vitalité de l'esprit ressentit toujours l'attrait du nouveau.

Il ne meurt pas celui qui, par sa curiosité active sut dérober la Vie au Trépas.

Il ne meurt pas celui qui, jusqu'à la fin, ne put prendre au sérieux le bourreau.

Il ne meurt pas...